

Groupe de travail Musique enregistrée COREPS

Conclusions de la réunion du 8 avril 2024

Etaient présents :

Sébastien Guerrier – SNAM CGT
Sébastien Duenas – SUD Culture
Florian Auvinet – Grand Bureau
Samuel Ferreira – La Félin
Anne-Laurence Chambon – La Félin
Pierre-Alexandre Gautier – La Félin
Pierre Bornachot – Profedim
Marine Berthet – Profedim / France festivals
Mila Konjikovic – Région AURA
Christine Azoulay – Région AURA
Fabrice Mazzolini – DRAC AURA
Marjorie Glas – coordinatrice du COREPS

Pour introduire la réunion, **Marjorie Glas (coord. COREPS)** rappelle que ce groupe est une émanation du Groupe Politiques publiques du COREPS. L'objectif est pour l'instant de poser les difficultés spécifiques auxquelles fait face le secteur de la musique enregistrée et ses effets sur l'emploi notamment. Il sera décidé en fin de réunion si une pérennisation du groupe est opportune.

Florian Auvinet (Grand Bureau) explique avoir travaillé au sein de Grand Bureau sur le sujet pour fédérer tous les labels en musiques actuelles et avoir un maximum de remontées d'informations et mesurer la situation. L'équipe en a tiré une note sous forme de contribution qui reprend pas mal d'éléments. Elle a été produite en direction de la Région pour formuler des propositions et offrir une base de discussion (projet annexé à ce document). Il précise ainsi que le tableau général est complexe en ce moment pour les labels indépendants régionaux de musiques actuelles.

Il souligne notamment le contexte macro-économique actuel, avec une transition des pratiques et des modes de diffusion qui amène un repositionnement complet des modèles économiques. On assiste à un effondrement des ventes du physique et un redéploiement difficile et mal maîtrisé par les acteurs sur les plateformes de streaming. Il s'agit d'un tissu d'acteurs fragile structurellement (beaucoup sont de petits artisans, qui sont sur deux projets de production par an). La multi-activité est indispensable pour le maintien de la production enregistrée. L'activité des labels indépendants est cependant indispensable pour assurer le travail de découverte, l'accompagnement de l'émergence car ils prennent le risque économique des premières étapes de production qui permettent ensuite d'enclencher un développement sur scène dans le spectacle vivant.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) explique qu'en tant que distributeur physique et numérique, il croise beaucoup d'esthétiques dites de niche. Le contenu est là, mais l'arrêt du soutien régional pose question sur l'accompagnement des petites structures. Le mille-feuille administratif devient complexe notamment avec la garantie de la rémunération minimale (GRM) sur le streaming, le respect des conventions collectives. S'agissant de la défense des petits acteurs, il a la sensation d'un nivellement par le bas. Il fait notamment référence à la politique de rémunération adoptée par Spotify qui ne rémunère plus les titres inférieurs à 1000 écoutes sur 12 mois glissants. Il s'agit d'une violence symbolique. Pour ces esthétiques comme le jazz, les musiques du monde, la musique contemporaine, etc., le signal envoyé est délétère. Alors que beaucoup n'ont pas eu temps de trouver leur place dans la transition vers du tout numérique. La rémunération est divisée par deux pour une grosse partie des artistes.

Il ajoute par ailleurs que le besoin en formation est criant sur ces questions : la consommation s'opère désormais sur des singles et plus sur des albums. Il faut faire remonter ces nouveaux comportements, expliquer comment on commercialise la musique aujourd'hui, comment on travaille les réseaux sociaux.

Mila Konjicovic (Région AURA) note bien que le modèle change, elle souligne d'ailleurs l'excellente qualité du travail fourni par Grand Bureau. Elle prend note du nouvel enjeu de transition numérique et de la montée en compétences nécessaire sur les réseaux sociaux. Est-ce que c'est ce qui va aider à avoir plus de résonance ?

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) répond qu'aujourd'hui 120.000 titres sortent chaque jour sur les plateformes. Il y a un gros enjeu de marketing pour être visible. Le physique n'est pas mort mais est devenu un produit de luxe. Le système streaming correspond à de la vente en hypermarché, il faut que les acteurs comprennent mieux comment on fait. La gestion du contenu reste inadaptée. Le format album est à revoir. Les clips également pour qu'ils soient ajustés aux formats de micro-capsules attendus par Instagram. Il faut avoir une réflexion sur les plateformes qui ont des codes propres (bio, playlists, etc.). Comprendre d'où vient la visibilité. Il sera intéressant de discuter avec la Région là-dessus : aujourd'hui, personne n'aide la production de single.

Marine Berthet (Profedim) explique que Profedim n'a pas fait une note aussi complète. Pour les ensembles de musique classique et de patrimoine, il s'agit aussi d'une niche et l'enregistrement est toujours fondamental pour être présent sur le numérique et sur le physique. L'aide phono de la Région représentait un starter pour les ensembles pour produire des projets qui ne sont plus produits par les labels. C'est seulement après qu'intervient l'accord avec labels. Il n'est pas simple de produire seuls. L'absence du crédit phono se fait sentir. Elle donne un argument pour que la Région renouvelle son financement : la Région pourrait être productrice au même titre que AURA-Cinéma. Cela donnerait de la visibilité. En musique classique aussi, les enregistrements aussi très liés aux concerts : ils sont utilisés pour valoriser la diffusion.

Anne-Laurence Chambon (La Félin) explique que les tournées durent deux ans à la sortie d'un album. S'il n'y a pas de sortie d'album, il n'y a pas de tournée possible. L'arbitrage budgétaire se fait sur le marketing digital et pas sur les salaires, pas sur la prise en charge d'un studio. Ce sont des choix qui peuvent fragiliser du monde, notamment les studios en région. Le CNM prodigue aujourd'hui seulement deux aides par an. La Région avait une souplesse agréable. Aujourd'hui, produire est une

grosse prise de risques. Et la prise de risque ne sera plus possible sur les années 2024 et 2025. Il y a eu une réduction drastique des budgets, plus de contrat d'artistes, plus d'embauche supplémentaire. Ils sont obligés de demander aux artistes qu'ils passent en band master. L'argent va devoir passer dans le marketing digital. Elle rejoint Marine sur le fait que les artistes régionaux ont une belle visibilité dans monde entier : la Région peut en profiter.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) ajoute qu'il y a actuellement une tendance lourde de fin de contrat d'artistes avec de plus en plus de contrats de licence. Les contrats d'artistes reviennent, pour un album, à 40.000 euros environ. De plus en plus de collègues font des licences, attendent que les artistes arrivent avec leur projet enregistré. Il constate aussi un burn-out digital des artistes qui doivent tout faire. Produire, communiquer. C'est impossible. Le disque est essentiel, il permet de vivre avec le live, les droits d'auteur, la synchro.

Pierre Bornachot (Profedim) se dit d'accord avec cette question des contrats de licence. Il dirige un label (CCR Ambronay) qui produit peu de disque mais qui est plutôt sur de l'accompagnement. Il s'agit d'un marché où le CD physique est encore assez consommé. Le secteur a besoin du disque comme carte de visite. Sur l'accompagnement, ils essaient de rester sur le format des contrats d'artistes. Les aides à production de la Région, de la SCCP étaient très importantes dans ce contexte. Aujourd'hui, on demande de manière plus récurrente aux artistes d'arriver avec éléments enregistrés. Cela se fait au détriment de la rémunération des artistes. Et un détriment d'un objet de rayonnement pour un festival. Le secteur a encore besoin du CD dans son modèle économique, même s'il y a aussi un travail à faire sur la question du digital.

Sébastien Duenas (SUD Culture) précise qu'une subvention est une garantie de respect du droit du travail et des conventions collectives, quel que soit volume budgétaire et l'endroit où elle est attribuée. Beaucoup des structures ne font pas que de la production phono, mais il s'agit d'un maillon essentiel. La production continuera car c'est un besoin fondamental : en conséquence, la variable d'ajustement se portera sur les salaires et sur le recours aux studios. Il y a une grosse inquiétude du côté des salariés.

Marjorie Glas (coord. COREPS) revient sur l'enjeu de la formation précédemment évoqué. Le problème est-il lié à un manque de sensibilisation des acteurs du secteur ou à l'absence de formations adaptées.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) répond que, concernant le marketing digital, peu de choses existent en France. Il y a beaucoup de choses sur la vente d'objets mais pas de stratégies numériques. On est plus sur du tutoriel que de la formation continue.

Fabrice Mazzolini (DRAC AURA) propose de son côté une entrée par le prisme des subventions publiques. Ce qui vient d'être dit interroge l'objet (le disque), mais aussi la place différenciée du disque dans la chaîne selon les esthétiques considérées. La diffusion numérique influe sur la forme de l'objet digital. Quand forme prend le pas sur le récit, c'est un sujet ! La place du disque est aussi remise en cause au quotidien par la disparition des supports pour les lire. Il se dit favorable, à la veille de la signature d'un nouveau contrat de filière, à ce qu'on puisse avoir un espace de dialogue sur cette question. Il ajoute enfin que l'Etat – via le crédit impôt ou via le CNM – est encore présent sur ce maillon de filière.

Florian Auvinet (Grand Bureau) revient sur l'enjeu formation et suggère qu'il y ait une réflexion sur l'offre. Il faut insister sur la dimension d'évolution rapide des pratiques. Il identifie des rapports de force pour expérimenter de nouveaux modes de rémunération et qui amènent à des usages nouveaux. Il faut un soutien public qui permettrait d'être plus en veille sur ces questions et d'être mieux accompagné sur ces enjeux. Il est pertinent que contrat de filière puisse être un endroit de questionnement. Il insiste sur la dimension filière de l'enjeu : on ne parle pas que d'un objet mais de l'œuvre, point de départ du développement artistique. Le risque aujourd'hui est que les activités s'appauvrissent, qu'on perde des compétences (ingénieurs du son, techniciens son, attachés de presse locaux, etc.). Il identifie une tendance de fonds avec une concentration économique phénoménale à l'échelle mondiale qui appauvrit la vitalité culturelle des territoires.

Pierre Bornachot (Profedim) considère que la question de l'EP et des formats courts va poser problème en musiques de patrimoine. Cela pose la question de la préservation d'un patrimoine ainsi que la difficulté du format de communication. Sur la question du physique, il a le sentiment que ça passe aujourd'hui par le vinyle. Le patrimoine passe par livre disque, un objet plus qualitatif. Il permet de contrer la pauvreté du contenu sur Spotify. Mais pour le vinyle, le coût de pressage est important.

Fabrice Mazzolini (DRAC) considère que la question du format existe depuis longtemps (cf. durée des morceaux). Il existe une grosse disparité entre les musiques actuelles et celles de patrimoine, très soutenues. Ce ne sont pas les mêmes économies que pour les labels indépendants privés. Dans l'objet, il souligne l'importance de la notion de trace et de mémoire qui est selon lui un vrai enjeu.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) dit travailler le numérique avec un peu de douleur. Il observe une opposition constante entre l'analogique et le numérique. Mais il s'agit d'une opposition stérile. La question qui se pose est celle de la diversité : distribuer de l'invendable devient un acte politique. Cette place doit être soutenue sur le numérique aussi. Le numérique ne sera pas éradiqué, il doit être utilisé. Comment l'utiliser ? Travailler avec des données personnelles ? Faire découvrir nos musiques ? On travaille actuellement à réinventer un ancien système. Le vinyle est un bel objet mais que personne n'écoute. Il y a un chantier à avoir ensemble.

Pierre Bornachot (Profedim) dit ne pas être en opposition sur ces points. Les artistes ont cependant encore en tête le modèle du CD physique. Il est difficile de les amener vers le numérique. Les deux peuvent être complémentaires. Il faudrait voir comment les ensembles peuvent jouer sur leur communauté.

Anne-Laurence Chambon (La Félin) revient sur les aides de la Région et du CNM qui sont à l'investissement. C'est sur l'investissement qu'il faut travailler. Il faudrait peut-être réfléchir aussi à l'IA. Il y a un gros retard chez les labels et les éditeurs. Une recherche d'investissement pourrait être trouvée en parallèle. Il faut aider les labels à investir.

Pierre-Alexandre Gautier (La Félin) appelle aussi à comprendre comment fonctionnent les algorithmes. Également saisir comment fonctionnent les influenceurs, avoir des influenceurs dans nos propres esthétiques. Créer nos réseaux de playlists, avoir une logique d'échange. Dans ce contexte, l'arrivée de l'IA est à la fois une opportunité et une menace.

Florian Auvinet (grand Bureau) embraye sur la fin de la note produite par Grand Bureau qui formule une proposition en direction de la Région mais qui peut aussi être discutée collectivement. Il est

crucial de redonner les moyens le plus rapidement possible à ce savoir-faire, de poursuivre son activité, de maintenir une vitalité artistique, tout en aidant à penser le changement. Quelle méthodologie de travail adopter ? Quel calendrier ? Il souhaite que ce groupe puisse perdurer quelques temps pour partager ces problématiques.

Mila Konjicovic (Région AURA) est aussi favorable à ce que le sous-groupe perde car c'est un sujet qui est autonome. Elle prend conscience qu'on est dans un système mouvant où ce qui se produit aux US et ailleurs vient vers nous. Elle fait le constat d'un manque de compréhension sur l'utilité du disque et de l'enregistré de la part des décideurs. Il faut réfléchir à la modalité d'une restauration d'une aide phono ou penser à ouvrir de nouvelles aides. A partir des propositions que le groupe a faites, si on voulait restaurer une aide à la filière phono, il ne devra pas s'agir seulement de restaurer un support devenu obsolète mais de soutenir la diversité. Il faut entrer par l'axe de la filière, de l'imbrication d'acteurs. La Région a une compétence de développement économique et de soutien à ces acteurs de la filière. Il est important d'avoir une vision partagée entre les esthétiques musicales. Cela donne de la visibilité. Il faudrait ouvrir sur de nouvelles manières d'aider à œuvrer. Une aide à la formation sur la maîtrise des réseaux sociaux est nécessaire. Elle pourrait être l'objet de l'action de la Région, une aide reconfigurée. Sophie Rotkopf est ouverte pour repenser, moderniser l'aide.

Fabrice Mazzolini (DRAC) appelle à prendre en compte la chaîne de métiers. Si on coupe les aides, cela pose problème à tout le monde. Le soutien de l'artisanat peut être porteur.

Florian Auvinet (Grand Bureau) revient sur les propositions de Grand Bureau, qui appelle à repositionner une aide régionale sur la production phono au sens large. 3 volets sont proposés, avec un effort général de soutien à la transition numérique :

- Adaptation des modes de production avec l'enjeu des formats (EP, etc.) en repensant les modèles économiques
- La question du marketing digital qui coûte cher, est peu doté. Faire en sorte que la question de la prise de risque ne soit pas une variable d'ajustement (flécher le soutien là-dessus)
- La question prospective des compétences et de la formation et l'investissement sur nouvelles technologies

Une prochaine réunion aura lieu début juin 2024.

L'ordre du jour sera le suivant :

- retour des musiques de patrimoine sur les propositions de Grand Bureau
- Travailler la question de la formation sur la transition numérique
- Identifier les financements existants au sein de la DRAC et de la Région concernant la transition numérique
- Aides existantes pour faire des salons internationaux

- Mieux travailler avec monde de la tech, de l'audio-visuel en local. Une réflexion sur les nouveaux supports permettra de retrouver l'attractivité du secteur

Sébastien Guerrier (SNAM CGT) conclut la réunion en rappelant que les coupes budgétaires tombent au pire moment. Les subventions de proximité sont importantes pour artistes locaux. Il insiste sur la nécessité de laisser une trace, aussi pour les artistes moins reconnus. Les conséquences de la suppression des subventions locales sont lourdes et absurdes dans un contexte où on en appelle à démocratisation culturelle.